

Dans le cadre de son **Assemblée Générale annuelle**, le CRAJEP Picardie a ouvert **3 ateliers débats** qui font suite à un **diagnostic « éducation populaire » \***, réalisé **en partenariat** avec la CPCA, le C2RA et le CNAR, à partir des **associations et fédérations qui le composent**.

A cet effet, nous souhaitons **partager très largement les résultats, préconisations et pistes de travail** que nous envisageons de construire **collectivement**.

\* *synthèse du diagnostic en ligne sur notre site : [www.crajep-picardie.fr](http://www.crajep-picardie.fr)  
(rubrique « actualités »)*

**Compte rendus des 3 ateliers débats pages suivantes**

- *relations avec les institutions (pages 2 à 4)*
- *coopération (pages 5 à 7)*
- *fonctionnement et gouvernance (en attente)*



# Compte rendu des échanges de l'atelier débat

## « relations avec les institutions »

**Animateur** : Laurent Guillard, délégué UFCV Picardie Hte Normandie

**Secrétaire de séance** : Nicolas Brusadelli, salarié responsable du pôle recherche au CRAJEP Picardie

11 participants

### Intro (Laurent G.) :

Associations financées « pour ce qu'elles font et non plus pour ce qu'elles sont », dit le diagnostic de secteur. Quelle liens à repenser entre Etat et associations ?

### Les échanges :

J1 : Place des jeunes dans le MRJC ou la JOC explique le renouvellement permanent du projet dont font preuve ces organisations, c'est un plus, car le projet doit redevenir le ciment de l'activité à échelle nationale. Mais il y a plus : il faut également avancer vers un fonctionnement européen, s'adapter, car c'est à cette échelle qu'aujourd'hui le projet doit être pris en compte par les pouvoirs publics, à la manière dont on a réussi à faire qu'il soit pris en compte par les Etats-nation jusqu'ici.

J2 : Le projet c'est ce qui vous anime, il ne faut pas vendre son âme, mais « se désintoxiquer de la subvention » n'est pas une chose facile. Par ailleurs, évidemment l'Education Populaire se situe à gauche, mais quand les pouvoirs passent à droite les moyens existent encore et ne sont pas supprimés d'un coup car les élus ont besoin de l'éducation populaire et de ses associations.

Malgré tout, il faut bien reconnaître qu'il n'y a pas beaucoup de discussions quand les élus invitent les mouvements à discuter entre eux tous les 4 ans. Ce n'est « jamais préparé », il n'y a jamais de demandes collectives concernant les subventions de fonctionnement, qui pourraient demander à être augmentées. Idem sur la réforme des rythmes : pas d'offre collective cohérente sur le territoire.

« Balkanisation » de l'éducation populaire dans les années 70.

Réaffirmation des bienfaits de l'évaluation, et donc deux solutions :

- Se coordonner, ne plus se marcher dessus
- Arrêter de se doper aux subventions

S1 : Il faut se poser la question des rapports Etat /associations, car il y a toujours une forme de rapports : appels d'offre, appels à projets, convention (dans lesquelles normalement pas de projet), etc. On se la pose au CRP. D'ailleurs le soutien à l'emploi associatif est un soutien sur ce que vous êtes et non sur ce que vous faites.

Mais tout ça ne sont que des modalités de soutien, ce n'est pas là que les choses se jouent, c'est plus haut ! C'est au niveau du choix démocratique d'un programme politique. Ce qui importe c'est de durcir le projet au moment du conventionnement, la question étant « comment faire en sorte que le pouvoir en place ait un programme compatible avec le projet ? ». Les instances participatives des collectivités sont un moment à saisir également.

On ne peut pas revenir sur la forme, il faut de l'efficacité et de la transparence, surtout quand les finances publiques baissent.

W : Je voudrais revenir sur notre fragilité. Au total la LDE 60 c'est 60 salariés ETP, mais entre 30% et 60% de salariés sous contrats aidés. Par ce biais également les liens entre Etats et associations sont très forts, ce qui nous fragilise : il faut développer l'autonomie financière pour développer l'autonomie politique.

Mais ce n'est pas sûr qu'on y arrive, car problème de trésorerie énormes, aucun fond de roulement. On est une entreprise de l'ESS.

J2 : Vous êtes des entreprises ! Mais sans partage de bénéfices. Vous êtes considérés comme des acteurs économiques, des employeurs, il faut assumer. Et pour l'instant la concurrence n'existe qu'entre vous, le privé arrive ! Il faut insister sur vos spécificités.

S1 : Ce n'est pas les élus qui choisissent de faire des appels à projet, mais les techniciens, car les appels d'offre c'est plus simple à faire sinon, mais ça oblige à ouvrir au privé.

W : Il faut entreprendre une démarche de reconquête vis-à-vis du privé, par exemple dans le tourisme social.

I : Ce qui est étonnant dans l'éducation populaire, c'est le nombre d'action et le manque de visibilité. Il faut communiquer beaucoup mieux, en direction du peuple, et de cette manière les institutions le sauront aussi. Moi-même qui la pratiquais, je ne savais pas tout ce qu'il y avait dans l'éducation populaire, il faut qu'elle ait maintenant une parole forte et unique.

F : Ce qui est important c'est la légitimité de l'action publique : les élus l'ont, et en face nous on revendique la légitimité associative. Une abstention entre 50 et 60% fait que la parole citoyenne « normale » et usuelle baisse ; il faut une reconnaissance de la parole informelle de la part des élus, la reconnaissance de contre pouvoirs. En plus ça ferait des économies !

W : Le problème c'est que les gens ne nous connaissent pas, même les adhérents.

J1 : L'instance politique dans les associations c'est l'AG, et pourtant nous ne sommes que deux politiques à être autour de cette table ! C'est regrettable que les CA se soient transformés en chambre d'enregistrement.

S2 : Il y a un besoin pour les collectivités de résultats et d'impacts, c'est un énorme problème ! Ça pervertit les associations. Les résultats de l'action sont imprévisibles, inprogrammables, ils ne peuvent pas entrer dans des cases. L'évaluation induit dans le fonctionnement des problèmes énormes : dans les expériences d'apprentissage, là où les choses les plus intéressantes arrivent, c'est quand on ne s'y attend pas. Si on prend l'exemple des jeunes que l'on met en responsabilité, comment évaluer ça, et que ça ait du sens ?!

S1 : La RGPP a été appliquée à nous avant de s'appliquer à vous ! L'évaluation du travail social est toujours très complexe.

Sur le problème du contre-pouvoir : c'est compliqué en effet quand les associations sont dirigées par les salarié-e-s, dont les postes dépendent des subventions.

Le travail de convictions des élus est à mener, et c'est à vous de le faire.

N : D'accord avec « S1 » sur sa 1<sup>ère</sup> intervention, c'est en amont que ça se joue, et pour cela il faut repolitiser l'éducation populaire, au vrai sens du terme, c'est-à-dire reconstruire un projet de société dans laquelle elle trouve sa place. De cette manière nous serons visibles vis-à-vis du grand public, car la difficulté que l'on rencontre aujourd'hui c'est qu'il n'y a plus de projet, même les militants ont du mal à définir l'éducation populaire tellement elle est devenue floue !

Par contre pas d'accord avec elle sur la nécessaire évaluation : la RGPP doit être combattue, tout comme les restrictions budgétaires. Le pays est riche, et en d'autre temps l'éducation populaire défendait d'ailleurs la redistribution des richesses, que ce soit pour nourrir un projet de socialisme autogestionnaire (courants catholiques) ou de république sociale (courant républicain-laïques). Mais pour faire ça il faut être autonome de l'Etat et développer ses propres sources de financement.

W : Complètement d'accord. La politisation est en effet à double tranchant.

S1 : Ces discussions m'effraient : vous avez les mêmes problématiques que des fonctionnaires engagés, vous êtes soumis au même poids de l'institution, à la même inertie ! Si vous ne faites pas de la politique, qui va le faire ?

F : Il faut être hermétique vis-à-vis des partis, le projet, c'est celui de l'intérêt général. Par ailleurs, les gens ne votent plus, et la citoyenneté ce n'est pas seulement le bulletin de vote.

J2 : Vous avez échoué, la preuve justement c'est que les gens des classes populaires ne votent plus.

## Pistes et propositions :

J2 : Ne pas prendre les administrations pour les méchantes de l'affaire

S1 : Quand il y aura une réforme des collectivités, ils seront où les élus ? On se bouge ou bien ?

W : Renforcer les instances de coordinations (CRAJEP, CPCA, etc.)

S2 : Difficile de se trouver une identité commune et des actions communes, alors qu'il existe deux pôles très différents dans l'éducation populaire.

# Compte rendu des échanges de l'atelier débat

## « coopération »

**Animateur** : Thierry Malfait, directeur des Ceméa de Picardie

**Secrétaire de séance** : Stéphane Depoilly, directeur du CRAJEP Picardie

6 participants

### Les échanges :

La question de la coopération est sensible, glissante.

Peut être parce que la coopération est mise en parallèle de la concurrence existante entre assos. Néanmoins, il y a une prise de conscience de vouloir être dans un collectif, de dépasser la concurrence et l'individualisme (exemple du CRAJEP à travers le diagnostic, les commissions thématiques, Conseil d'Administration...).

-----

Parfois c'est le manque de temps, le manque de connaissance de ce qui est fait, qui empêchent la coopération (exemple des associations de solidarité internationale-S.I.-).

-----

Il y a un effort d'interconnaissance à faire au sein des réseaux associatifs et dans les assos de la S.I., notamment via la valorisation des actions de chacun.

-----

La coopération est elle volontaire ou imposée ?

Compte tenu de la nouvelle loi sur la réforme des collectivités, il faut peut être la devancer et être reconnu en pensant une restructuration associative en y intégrant la coopération entre assos.

-----

2 sortes de concurrence :

- La concurrence territoriale : être plusieurs à faire la même chose sur le même territoire
- La concurrence tarifaire : prix baissé en deçà de sa logique pour remporter un marché

La concurrence peut être parfois être émulative car elle oblige à aller développer des actions sur de nouveaux territoires.

Il existe tout de même de bonnes relations entre fédés : l'info circule et des coopérations existent déjà.

-----

La tendance est une demande des élus de coopérer, mutualiser.

N'est ce pas là une manière de vouloir financer les grosses actions, les grosses assos au détriment des petit(e)s ?

Justement, le diagnostic fait au CRAJEP doit servir les petites assos et les quartiers.

-----

On doit absolument collaborer car sinon la concurrence va croître puisqu'il y a moins de subventions et que la réforme des collectivités ne va pas améliorer les choses.

-----

2 exemples de coopérations associatives incitées par les collectivités :

- Le Conseil Général de l'Aisne finance en priorité les projets portés par plusieurs associations
- Le CRP a lancé une enquête sur la mutualisation pour accompagner au mieux les assos qui en feraient la demande.

-----

Attention tout de même que la logique de coopération ne soit pas une logique d'efficacité et d'efficience.

Réponse : ce n'est pas gênant pour l'efficacité, mais plus si c'est l'efficience qui guide, et encore plus si c'est la performance (comme les indicateurs de performance dans la L.O.L.F.).

-----

Exemple de la Formation Pro : habilitation de plusieurs formations qui parfois ne voient que 2 ou 3 stagiaires par formation de différents organismes.

Ces organismes pourraient regrouper ces formations.

-----

La coopération, ça doit être une pulsation. On doit rappeler régulièrement qu'il faut travailler ensemble et que c'est important (comme le fait ou doit le faire le CRAJEP).

-----

Le problème, c'est que pour travailler ensemble, il faut se retrouver autour de valeurs communes. Or la parole politique s'est effritée car on est devenue des opérateurs et des gestionnaires.

On doit réaffirmer nos valeurs : que fait on vis-à-vis du populisme, de la xénophobie, des conflits mondiaux ? On est au bord d'une guerre mondiale...

On n'arrive pas à remobiliser les bénévoles, à réintégrer les jeunes, car l'éduc pop a du mal à porter un projet fort en collectif et se faire entendre et voir.

-----

### Pistes et propositions :

1. Mettre en place une plateforme communautaire d'interconnaissance et de valorisation des associations d'éduc pop
2. (Re)mettre en place en interne des assos, des temps de rencontres « politiques »
3. Organiser un temps annuel de « discussions/formation politiques » ouverts à tous
4. Il faut coopérer à toutes les échelles et anticiper les enjeux à venir. La coopération doit être jouée par les acteurs et non subie. Il faut donc rechercher et provoquer la coopération par anticipation des actions (via les commissions internes du CRAJEP notamment)
5. Il faut réaffirmer nos valeurs pour faire vivre la coopération et la mobilisation. Il faut donc afficher le positionnement militant et politique du CRAJEP sur des sujets de société

Compte rendu des échanges de l'atelier débat  
« *fonctionnement et gouvernance* »

***EN ATTENTE...***

***A VENIR...***

***PATIENTEZ...***

***REVENEZ NOUS VOIR ICI MEME D'ICI UNE SEMAINE***

***MERCI***